



PROCES VERBAL DE LA SEANCE

COMITE SYNDICAL DU 25 MARS 2024

Salle polyvalente de Maison Rouge

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le 27/06/2024

ID : 077-200087021-20240626-2024_DCS_024-DE

Date de convocation : 13 mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 72

Nombre de suffrages : 72

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq mars, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BESSIERE Maryvonne, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – MICHELOT Bernard, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – GOBARD Éric, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – VAN HOUTTE Sandrine, suppléante –

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – BOULET Christine, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – COGNYL Gérard, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire – MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – POUHEY-MOUNOU Pierre, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – GALLOIS Catherine, suppléante – GRYMONTPREZ Jean, suppléant – WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – DORMION Jean-Claude, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PARQUET Véronique, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BONTOUR Thierry – BUTET Gérard – CASSAGNE Philippe – CHAMPENOIS Christian – CHERON Emmanuel – LE CORRE Raymond – PRON Philippe – THIEBLEMONT Gilles –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

ESCULIER Dorys – HUBERT Joël – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie – VEIL Cathy –

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier – BACHELET Stéphane – BLANCHARD Flavien – BONTOUR Alain – DAVY Jérôme – FASSELER Philippe – GALAND Yvette – HOTIN LETANG Julie – MARCHAND François – MILLET Jérôme – NAVARETTE Antonio – PANNIER Michèle – PIERRU Hugo –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAINEAU Francis – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – FLON Martine – FORGET Michel – JOUNIAUX Olivier – PERNET Roger – SIVANNE Evelyne –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia –

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – LEGROS Lionel – MONBEIG Pierre-Dominique – OUVRE Michel – PEIGNOT Pierre –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – CARLIER Dominique – COIBION Frédéric – DOMARD Muriel – GELS
LEMAIRE Ingrid –

Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa – BANNE Pascal – BONICI Claude – CAUMARTIN Pierre – CHARPENTIER Cécile – de MEULENAERE
Alexandre – LEFEVRE Christophe – PERRINO Fabien – VICQUENAULT Nadège – VOISEMBERT Pierre –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – POULAIN Michel – QUÉRÉ Catherine – TAUSTE Pedro – VILLIERS
Nadine –

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc –

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric –

Pouvoirs : -

Etaient invités : B. CARRÉ, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Véronique PARQUET

Approbation PV séance du lundi 29 Janvier 2024 à Maison Rouge

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 29 janvier 2024 à Maison Rouge a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique avec les convocations pour la présente séance.

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du lundi 29 janvier 2024 qui n'appelle aucune observation.

RAPPORTS

Rapport égalité femmes hommes

Le rapport égalité femmes hommes a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique et présenté lors de la séance.

Les données nous montrent qu'il n'existe pas d'inégalité significative entre les femmes et les hommes au sein du Syndicat.

Aucune comparaison n'est possible car il n'y a pas d'agent avec un poste, un âge, une expérience et une ancienneté équivalent au sein du Syndicat.

Le comité syndical,

PREND ACTE du rapport annuel sur la situation du Syndicat en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2023.

Présentation Power point : Diapositives 3 à 13

Rapport développement durable

Le rapport sur le développement durable a été transmis à chacun des membres du comité syndical par voie électronique.

Aucune remarque n'ayant été faite suite à l'envoi du rapport, la Présidente demande à l'assemblée de prendre acte de celui-ci.

Le comité syndical, entendu les explications de la Présidente,

PREND ACTE du rapport Développement Durable 2023.

Présentation Power point : Diapositives 14 et 15



DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS

Avenant de résiliation valant solde de la concession de service Public de l'eau potable au 01/04/2024 sur la commune de Bannost Villegagnon

Mme Déborah Clay, Vice-Présidente rappelle les éléments suivants :

Par délibération n° 2024-013 du 29 janvier 2024, le comité syndical a prononcé la résiliation pour motif d'intérêt général de ce contrat de concession de service public, avec effet au 1^{er} Avril 2024. Il a autorisé Madame la Présidente à effectuer toute démarche vis-à-vis de la société Véolia dans le cadre des opérations de fin de contrat :

- mener les négociations,
- élaborer un avenant de résiliation fixant les droits et obligations définitifs des parties.

Les négociations entre Véolia et le S2e77, représenté par sa Présidente, ont conduit, à l'établissement d'un avenant aboutissant à la définition du montant de l'indemnité de résiliation pour motif d'intérêt général de 63 672 €.

Par ailleurs, le solde du contrat de concession implique le versement par Véolia au S2e77 du solde positif du compte de renouvellement qui s'établit à 37 075,23 €.

Le projet d'avenant de résiliation a été joint à la convocation.

Vu la présentation et les explications,

le comité syndical à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le projet d'avenant de résiliation valant solde du contrat de concession,
- **AUTORISE** la Présidente à signer cet avenant avec la société Véolia,
- **AUTORISE** la Présidente à prendre toute mesure d'exécution de cet avenant.

Présentation Power point : Diapositive 17



Vote prix de l'eau Commune de Bannost Villegagnon au 01/04/2024

Suite à la fin de la délégation de service public au 31/03/2024 et la volonté de reprendre la commune de Bannost Villegagnon en régie, il convient de revoir les tarifs applicables au 01/04/2024.

Il est proposé de répartir les parts de l'exploitant et du syndicat de la façon suivante :

		VEOLIA 01/02/2024	REGIE SNE 01/04/2024
EXPLOITANT	PART VARIABLE	1,57	1,35
	PART FIXE /AN	55,00	25,00
SYNDICAT	PART VARIABLE	2,00	2,46
	PART FIXE	20,00	20,00
	FACT 120 M3 HT	503,15	502,20

le comité syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'application des nouveaux tarifs au 01/04/2024 pour la commune de Bannost Villegagnon pour :

- Parts Régie : Part fixe 25€/ an et part variable de 1.35€/m3
- Parts Syndicales : Part fixe 20€/ an et part variable de 2.46€/m3

Présentation Power point : Diapositive 18



Avenant de contrat de délégation de service Public commune de Thénisy

L'étude de mode de gestion réalisée en 2021 a permis de :

- définir des périmètres d'exploitation fonctionnels basés sur une cohérence technique,
- définir une vision globale pour la passation de nouveaux contrats d'exploitation

La Vice-Présidente, Mme Clay précise qu'afin de limiter les relances de nouveaux contrats et de rationaliser les procédures de passation de contrat, il est proposé de prolonger les contrats se terminant en 2024 et 2025 jusque début 2026.

Le contrat de Thénisy se terminant le 17 juin 2024, il est proposé de prolonger le contrat jusqu'au 5 janvier 2026.

Cet avenant de prolongation entraînant une variation du contrat de plus de 10%, la commission de délégation de services publics s'est réunie le 22 mars 2024 et a rendu un avis favorable.

Le comité syndical, vu la présentation et les précisions données sur les offres des deux candidats

- **APPROUVE** la prolongation du contrat de DSP de la commune de THENISY jusqu'au 5 janvier 2026,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous documents relatifs à la mise en place de cet avenant.

Présentation Power point : Diapositives 19 à 20



BUDGETS

Budget Primitif 2024 – Régie SNE77

Le budget prévisionnel résumé et détaillé a été transmis à chacun des membres du comité syndical par voie électronique.

Après avoir rappelé que :

- les orientations budgétaires fixées lors du DOB 2024 du précédent comité visaient à une augmentation de la part variable de 0.05 € et à une maîtrise des charges,
- le nouveau tarif de la régie à 1.35 € HT par M3 est applicable au 01/02/2024,
- que les tarifs de l'électricité et les coûts des matières premières restent encore très élevés,
- le budget prévisionnel ne tient pas compte des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2023.

Il est proposé aux membres du comité syndical un projet de budget primitif pour l'exercice 2024 selon la présentation simplifiée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
		BP 2024		BP 2024
011	Charges à caractère général	2 545 120	002	Résultat d'exploitation reporté
012	Charges de personnel	1 900 000	013	Atténuations de charges
014	Atténuations de produits	1 050 000	042	Opérations d'ordre entre sections
022	dépenses imprévus			vente d'eau
023	Virement à la section invest.	154 500	70	Ventes de produits fabriqués,
042	Opérations d'ordre entre sections	240 000	74	Subvention exploitation
65	Autres charges de gestion courante	15 500	75	Produit gestion courante
66	Charges financières	1 500	76	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	10 000	77	Produits exceptionnels
68	Prov pour créances douteuses	10 000	78	
TOTAL DEPENSES		5 926 620	TOTAL RECETTES	
			154 500	

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
		BP 2024		BP 2024
001	Solde d'exécution de la SI reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	021	Virement à la section fonctionnement.
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
13	Subventions d'investissement		1068	Reserves- affectation resultat
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500	16	emprunt (pour ajustement budget)
20	Immobilisation incorporelles	5 000	13	subvention
21	Immobilisations corporelles	373 000		
27	depot et cautionnement			
TOTAL DEPENSES		394 500	TOTAL RECETTES	
			394 500	

Vu la présentation faite et les explications données,

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte le Budget Primitif 2024 équilibré en dépenses et recettes aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 5 926 620 €
- Section d'investissement : 394 500 €
- Soit un budget global de : 6 321 120 €

Présentation Power point : Diapositives 21 à 28

Budget Primitif 2024 - S2e77

Le budget prévisionnel résumé et détaillé a été transmis à chacun des membres du comité syndical par voie électronique.

Il a été rappelé que le budget ne tient pas compte des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2023

Le budget a été présenté selon la comptabilité analytique en place sur le syndicat : charges de structures, CTEC et par zone budgétaire.

Les travaux prévisionnels ont été présentés par zone budgétaire.

Le budget global 2024 s'équilibre en dépenses et recettes selon la présentation ci-dessous :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BUDGET 2023	BP 2024			BUDGET 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 914 010	1 729 137	002	Résultat d'exploitation reporté	5 843 302	
012	Charges de personnel	920 760	1 015 494	013	Atténuations de charges	24 120	21 248
014	Atténuations de produits	34 000	195 000	042	Opérations d'ordre entre sections	1 001 400	1 044 600
022	dépenses imprévus				vente d'eau	0	0
023	Virement à la section invest.	12 675 362	6 352 789	70	Ventes de produits fabriqués,	12 479 428	12 528 341
042	Opérations d'ordre entre sections	3 228 100	3 406 400	74	Subvention exploitation	600 023	418 371
65	Autres charges de gestion courante	254 340	349 840	75	Produit gestion courante	0	0
66	Charges financières	861 701	838 900	76	Produits financiers	0	0
67	Charges exceptionnelles	40 000	105 000	77	Produits exceptionnels	0	0
68	dot aux provisions	70 000	120 000	78	reprise provision	100 000	100 000
TOTAL DEPENSES		19 998 273	14 112 560	TOTAL RECETTES		20 048 273	14 112 560
				0 6 352 789			

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BUDGET 2023	BP 2024			BUDGET 2023	BP 2024
001	Solde d'exécution de la SI reporté	1 505 047	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté		
040	Opérations d'ordre de transfert entre	1 001 400	1 044 600	021	virement à la section fonctionnement.	12 675 362	6 352 789
10	autres réserves	0	0	040	s d'ordre de transfert entre sections	3 228 100	3 406 400
041	opération patrimoniale	300 000	500 000	041	opération patrimoniale	300 000	500 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 717 623	1 712 300	10	Reserves- affectation resultat	3 500 000	0
20	Immobilisation incorporelles	96 488	267 738	13	subvention	21 847 700	2 413 375
21	Immobilisations corporelles	2 380 393	1 643 394	16	emprunt (pour équilibre)	0	800 000
23	immo en cours	34 588 864	8 274 532			0	
27	depot et cautionnement	0	0			0	0
45	op pour compte de Tiers	40 000	70 000	45	op pour compte de Tiers	40 000	40 000
		10 853 604	0				
TOTAL DEPENSES		52 483 419	13 512 564	TOTAL RECETTES		41 591 162	13 512 564

Vu la présentation faite et les explications données,

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte le Budget Primitif 2024 équilibré en dépenses et recettes aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 14 112 560€
- Section d'investissement : 13 512 564€

Soit un total de : 27 625 124€

Présentation Power point : Diapositives 29 à 67

PROVISIONS

Provision pour créances douteuses

Après avoir rappelé :

- le principe de fonctionnement des provisions,
- la délibération 2019-023 qui détermine le montant des provisions pour créances douteuses à passer chaque année selon la règle de calcul suivante :

2019	
N-1	0%
N-2	25%
N-3	50%
N-4	100%

- l'importance des restes à recouvrer,

la Présidente propose de revoir le mode de calcul des provisions selon le principe suivant :

2024	
N-1	0%
N-2	5%
N-3	10%
N-4	15%
N-5	30%
N-6	50%
N-7	75%
N-8	100%

Il est précisé que ces provisions permettent de limiter l'impact des non valeurs et que le montant de la provision sera ajusté chaque année.

Le comité syndical, vu les explications **APPROUVE** ce nouveau mode de calcul.

Présentation Power point : Diapositives 69 à 70



Provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices

L'instruction budgétaire M4 prévoit de réaliser des provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices pour travaux d'entretien importants, de traitement...

Vu le coût de renouvellement des réactifs d'usine (Pouzzolane, Charbons actifs, résines, sables),

Il est proposé de mettre en place ce principe comptable pour lisser ces charges.

La provision sera :

- constituée au vu d'un plan de renouvellement,
- passée et ajustée chaque année,
- reprise l'année de la dépense.

Cette provision est une opération d'ordre semi budgétaire.

Suite à la question d'un élu, il est précisé que les provisions seront ajustées en cas d'augmentation du coût des produits.

Vu la présentation faite et les explications données,

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE la mise en place de la provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices.

Présentation Power point : Diapositives 71 à 72



Points divers

- Convention Agrenaba

Mise en place d'une convention pour définir les modalités d'entretien du champ captant du chêne de la Feuchelle situé au sein de la réserve naturelle de la Bassée.

- Convention conservatoire des espaces naturels d'Île de France (CEN)

Suite à l'impact du champ captant de Villiers-sur-Seine sur 3000m² de zone humide, le syndicat a l'obligation de créer une zone de compensation de 5000m².

Pour ce faire, il est nécessaire d'établir une convention pour définir les actions à mener dans cette zone.

Cette convention est réalisée pour une durée de 30 ans et un coût global estimé à 75 000 €.

Présentation Power point : Diapositives 74 à 75



CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie la commune de Maison-Rouge de son accueil.

La séance est levée à 19h50.

La Présidente
Claire CRAPART

Le secrétaire de séance
Véronique PARQUET



Ordre du jour

RAPPORTS :

- Rapport égalité Hommes - Femmes
- Rapport développement durable

DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS :

- Bannost Villegagnon : Impacts résiliation au 01/04/2024 (Soulte / Prix de l'eau)
- Thénisy : Avenant

BUDGETS PRIMITIFS 2024 :

- Régie SNE 77
- S2e77

PROVISIONS :

- Pour créances douteuses
- Pour charges à répartir sur plusieurs exercices

POINTS DIVERS :

- Convention Agrenaba
- Convention CEN



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

SOMMAIRE

- I. Effectifs
- II. Recrutements
- III. Formations
- IV. Absences
- V. Salaires

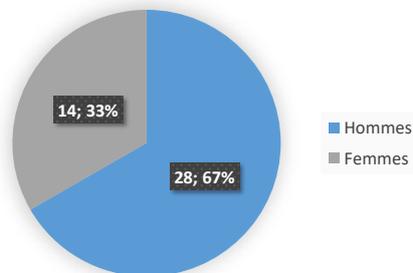


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

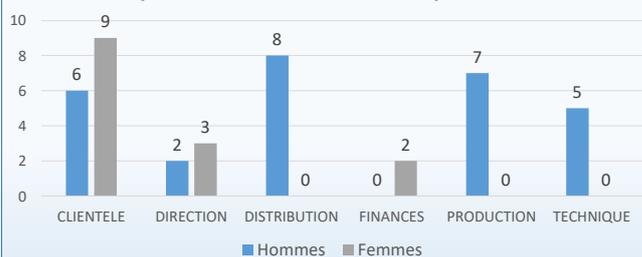
I. Les effectifs

SERVICES	TOTAL	Hommes	Femmes	% Hommes	% Femmes
CLIENTELE	15	6	9	40%	60%
DIRECTION	5	2	3	40%	60%
DISTRIBUTION	8	8	0	100%	0%
FINANCES	2	0	2	0%	100%
PRODUCTION	7	7	0	100%	0%
TECHNIQUE	5	5	0	100%	0%
TOTAL	42	28	14	67%	33%

Répartition Hommes / Femmes



Répartition Hommes / Femmes par service

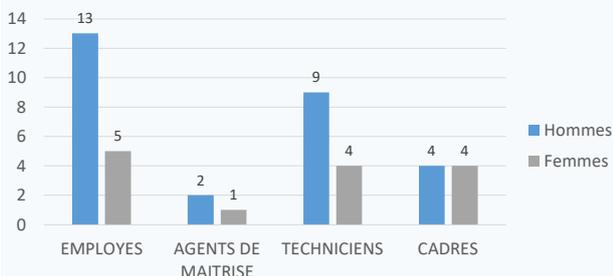


Constat : une majorité d'hommes sont présents au Syndicat
2023 vs 2022 => 1 Homme en + au Service Clientèle

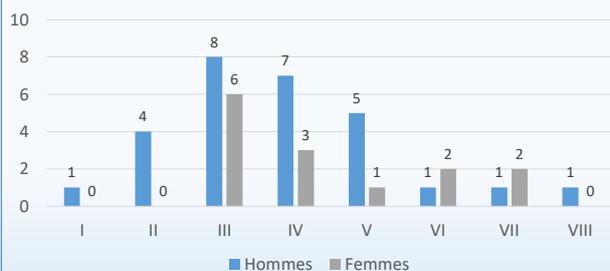


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Répartition Femmes / Hommes par catégorie professionnelle

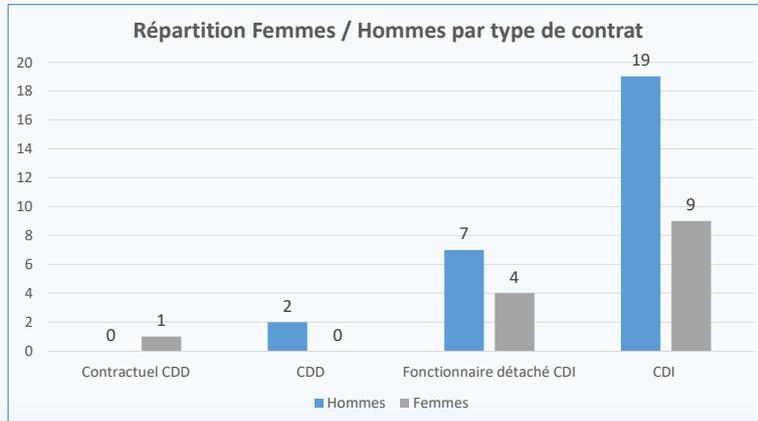


Répartition Femmes / Hommes par classification





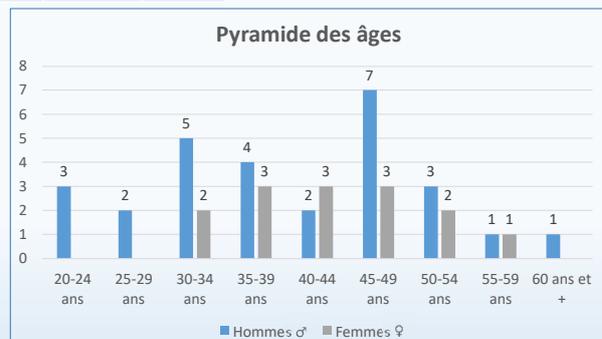
RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Tranche d'âge	Total	Hommes ♂	%	Femmes ♀	%
20-24 ans	3	3	100%	0	0%
25-29 ans	2	2	100%	0	0%
30-34 ans	7	5	71%	2	29%
35-39 ans	7	4	57%	3	43%
40-44 ans	5	2	40%	3	60%
45-49 ans	10	7	70%	3	30%
50-54 ans	5	3	60%	2	40%
55-59 ans	2	1	50%	1	50%
60 ans et +	1	1	100%	0	0%
Total	42	28	67%	14	33%

Moyenne d'âge => 41 ans
Femmes : 42 ans
Hommes : 40 ans





RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

II. Les recrutements

SERVICES	CDI	CDD	Hommes	Femmes
CLIENTELE		2	2	
DISTRIBUTION	2	2	4	
FINANCES				
TECHNIQUE				
TOTAL	2	4	6	0



Sur 6 recrutements effectués en 2023, 3 agents sont restés dont 2 en CDI et 1 en CDD



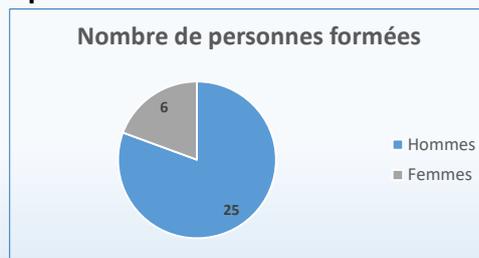
RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

III. Les formations

A) Nombre de jours de formation 2023

Il y a eu 81 jours dans l'année dédié à la formation.

B) Nombre de personnes formées



Constat : le double de jours de formation vs 2022 et 2 femmes de + formées



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

IV. Les absences

SERVICES		Accident du travail		Maladie ordinaire		Congés maternité		Congés paternité		Evènements familiaux	
		♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
CLIENTELE	Nbre d'agents	4			2			1		3	4
	Nbre de jours	79			8			25		7	7
DIRECTION	Nbre d'agents			1				1		2	
	Nbre de jours			8				21		2	
DISTRIBUTION	Nbre d'agents			1						2	
	Nbre de jours			9						2	
FINANCES	Nbre d'agents										
	Nbre de jours										
PRODUCTION	Nbre d'agents			2				1		3	
	Nbre de jours			31				25		16	
TECHNIQUE	Nbre d'agents			2				1		3	
	Nbre de jours			71				25		15	
TOTAL en nbr d'agents		4	0	6	2	0	0	4	0	13	4
TOTAL en nbr de jours		79	0	119	8	0	0	96	0	42	7

Constat 2023 vs 2022

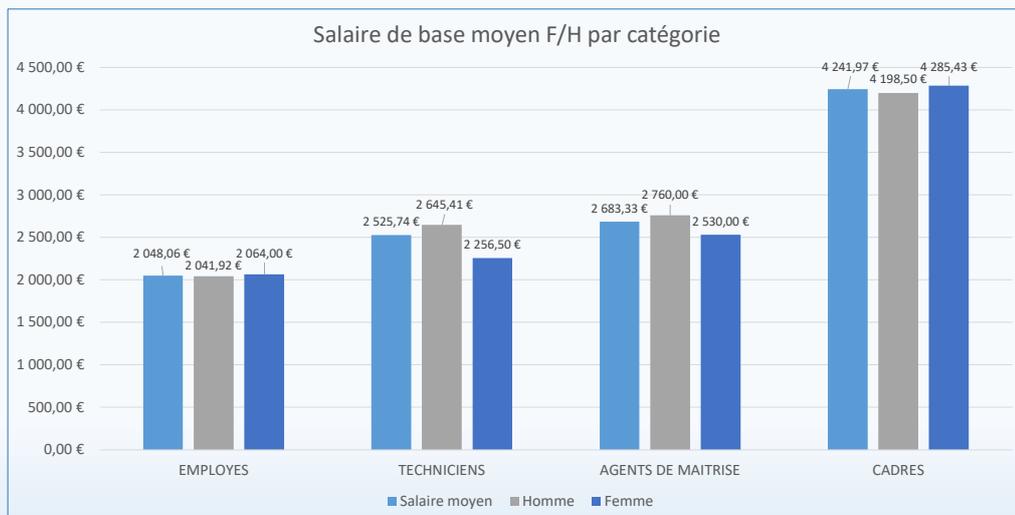
- Accidents de travail => 2023 vs 2022 identique
- Maladie ordinaire : baisse significative du nombre de jours d'arrêt maladie en 2023 vs 2022 => 48% de moins

- Congés paternité => 4 naissances pour 1 en 2022
- Evènements familiaux : augmentation significative du nombre de jours d'absences en 2023 vs 2022 => 50% de plus



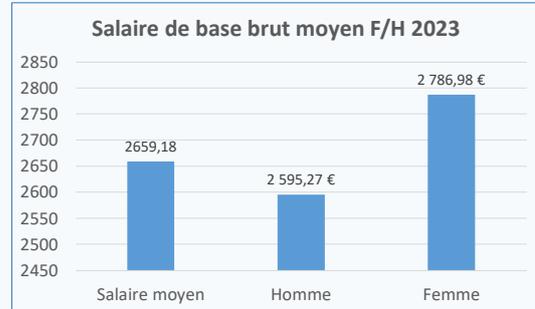
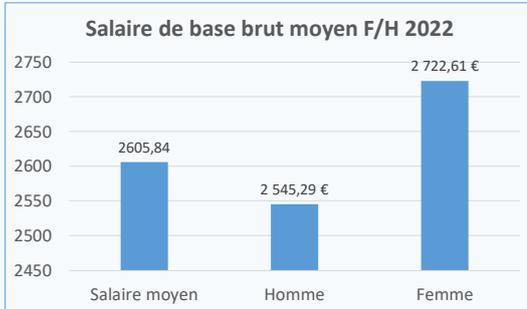
RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

V. Les salaires





RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES



Constat 2023 vs 2022

Le salaire moyen brut des femmes est toujours > au salaire moyen brut des hommes.
L'écart existant du salaire moyen entre les femmes et les hommes se maintient (environ 180€ en 2022 pour environ 190€ en 2023).

Conclusion

Les données nous montrent qu'il n'existe pas d'inégalité significative entre les femmes et les hommes au sein du S2e77.

Aucune comparaison n'est possible du fait que nous n'avons pas d'agent avec un poste, un âge, une expérience et une ancienneté équivalent au sein du Syndicat.

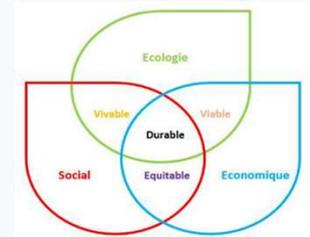


RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

- Obligatoire depuis le 17/06/2011- Décret N° 2011-687
(collectivités de + de 50 000 habitants)
- 5 Finalités :
 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
 - Epanouissement de tous les êtres humains
 - Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
 - Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



15



DELEGATIONS SERVICES PUBLICS



BANNOST VILLEGAGNON – Avenant Résiliation

Actuellement

Part
S2e77

Part
Exploitant
59 200 €

Avec Avenant

Part
S2e77

Part
Exploitant
63 400€

Avec résiliation anticipée et passage en Régie

Part
S2e77

Part
Exploitant
44 400 €

Gain sur la part S2e77 pour l'investissement
 Gain de **14 800 € / an ***

Durée restante du contrat 4,2 ans
 Soit un gain total de **62 160 € ***

La délibération 2024 -013 autorisait la présidente à résilier le contrat au 01/04/2024, mener les négociations

Avenant de résiliation finalisé :

- Montant de l'indemnité de résiliation 63 672,00 €
- Solde compte de renouvellement du par Véolia 37 075,23 €



Soit un montant net à payer de **26 596,77 €**

17



BANNOST VILLEGAGNON – Prix de l'eau au 1^{er} Avril 2024

Prix de l'eau applicable au 01/04/2024

		VEOLIA 01/02/2024	RÉGIE SNE 01/04/2024
EXPLOITANT	PART VARIABLE	1,57	1,35
	PART FIXE /AN	55,00	25,00
SYNDICAT	PART VARIABLE	2,00	2,46
	PART FIXE	20,00	20,00
FACT 120 M3 HT		503,15	502,20



Avenants de contrat de THENISY

- Suite à l'étude Mode de Gestion de 2021 conduite par les Elus du S2e77 :
 - Définition de périmètres d'exploitation fonctionnels basés sur une cohérence technique
 - Définition d'une vision globale pour la passation des nouveaux contrats d'exploitation



Souhait de limiter les relances de nouveaux contrats
et rationaliser les procédures de passation de contrats



Nécessité de prolonger certains contrats de DSP



Avenants de contrat de THENISY

DSP Thénisy : échéance le 17 juin 2024
Avenantage proposé jusqu'au 05 janvier 2026



AVIS Favorable de la commission CDSP
du 22 Mars 2024



Le Comité Syndical doit autoriser la Présidente à signer cet avenant



CONTEXTE

- Rappel : Augmentation de la PV 0,05 € au 01/02/2024 du fait des baisses de volumes vendus en 2023
- Intégration de communes supplémentaires
 - 11/2023 : Jouy le Chatel (700 Abonnés – 67 000 m3)
 - 04/2024 : Bannost Villegagnon (290 Abonnés – 29 000 m3)
- Pas de baisses prévisionnelles par rapport à 2023 des coût des matériaux, consommables et réactifs
- Poste électricité : Baisse des tarifs par rapport à 2023 mais qui restent supérieurs aux tarifs 2022

22



RECETTES

Hypothèses :

- 100% des volumes vendus 2023
- + intégration de recettes en plus par rapport à 2023 :
 - Bannost Villegagnon : 6 mois
 - Chatenay Egligny : Année complète
 - Jouy le chatel : Année complète

	Nord Est	Transpreau	Bassée Montois
PART FIXE	25 € / AN		
PART VARIABLE 2023	1,30 € / M3		
PART VARIABLE 2024	1,35 € / M3		

	Nord Est	Transpreau	Bassée Montois	TOTAL
Volumes 2023	1 985 000	450 000	240 000	2 675 000
Volumes 2024	2 000 000	524 500	270 000	2 794 500
Recettes prev en €	2 650 000	670 000	350 000	3 670 000

23



CHARGES

Chapitre 011 : 2545 k€ (CA prev de 2600 k€)

Ajustement des charges d'exploitation :

- intégration de Jouy le Chatel, Bannost Villegagnon
- Impacts des raccordements au Maillage (en + ou -)
- estimation des charges 2024 en fonction de la réalisation 2023 du fait de la stabilisation des prix
- Poste électricité : - 100 k€
- demande aux différents services de limiter les achats (utilisation au maximum des stocks)

Chapitre 012 : 1 900 k€

- Pas de modification par rapport au DOB et au BUDGET 2023
- Politique salariale = 2% de la masse salariale
- Un releveur en moins par rapport à 2023 du fait de la mise en place de la radiorelève

24



FONCTIONNEMENT

Part Variable Régie : 3 670 k€
 Part Fixe Régie : 775 k€ Nbre d'abonnés*25€
 Redevance Pollution et prélèvement : 1 050 k€
 Autres ventes d'eau : 54 k€
 Autres recettes * : 328 k€

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		BP 2024	RECETTES		BP 2024
011	Charges à caractère général	2 545 120	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	1 900 000	013	Atténuations de charges	40 920
014	Atténuations de produits	1 050 000	042	Opérations d'ordre entre sections	
022	dépenses imprévus			vente d'eau	
023	Virement à la section invest.	154 500	70	Ventes de produits fabriqués,	5 876 700
042	Opérations d'ordre entre sections	240 000	74	Subvention exploitation	
65	Autres charges de gestion courante	15 500	75	Produit gestion courante	8 000
66	Charges financières	1 500	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	10 000	77	Produits exceptionnels	1 000
68	Prov pour créances douteuses	10 000	78		
TOTAL DEPENSES		5 926 620	TOTAL RECETTES		5 926 620
		-			154 500

Virement section d'investissement



INVESTISSEMENT

EMPRUNT

Remboursement Capital

Virement section de fonctionnement

INVESTISSEMENT					
DEPENSES		BP 2024	RECETTES		BP 2024
001	Solde d'exécution de la SI reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	021	Virement à la section fonctionnement.	154 500
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000
13	Subventions d'investissement		1068	Reserves- affectation resultat	
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500	16	emprunt (pour ajustement budget)	
20	Immobilisation incorporelles	5 000	13	subvention	
21	Immobilisations corporelles	373 000			
27	depot et cautionnement				
	RAR				
TOTAL DEPENSES		394 500	TOTAL RECETTES		394 500

Achats
 Immobilisations
 - 43 k€ par rapport à 2023



BP REGIE 2024

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
	BP 2024		BP 2024		
011	Charges à caractère général	2 545 120	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	1 900 000	013	Atténuations de charges	40 920
014	Atténuations de produits	1 050 000	042	Opérations d'ordre entre sections	
022	dépenses imprévus			vente d'eau	
023	Virement à la section invest.	154 500	70	Ventes de produits fabriqués,	5 876 700
042	Opérations d'ordre entre sections	240 000	74	Subvention exploitation	
65	Autres charges de gestion courante	15 500	75	Produit gestion courante	8 000
66	Charges financières	1 500	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	10 000	77	Produits exceptionnels	1 000
68	Prov pour créances douteuses	10 000	78		
TOTAL DEPENSES		5 926 620	TOTAL RECETTES		5 926 620
					154 500
INVESTISSEMENT					
DEPENSES		RECETTES			
	BP 2024		BP 2024		
001	Solde d'exécution de la SI reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	021	Virement à la section fonctionnement.	154 500
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000
13	Subventions d'investissement		1068	Reserves- affectation resultat	
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500	16	emprunt (pour ajustement budget)	
20	Immobilisation incorporelles	5 000	13	subvention	
21	Immobilisations corporelles	373 000			
27	depot et cautionnement				
TOTAL DEPENSES		394 500	TOTAL RECETTES		394 500
TOTAL GENERAL DEPENSES		6 321 120	TOTAL GENERAL RECETTES		6 321 120



CONCLUSION

Une attention particulière sur les volumes vendus 2024

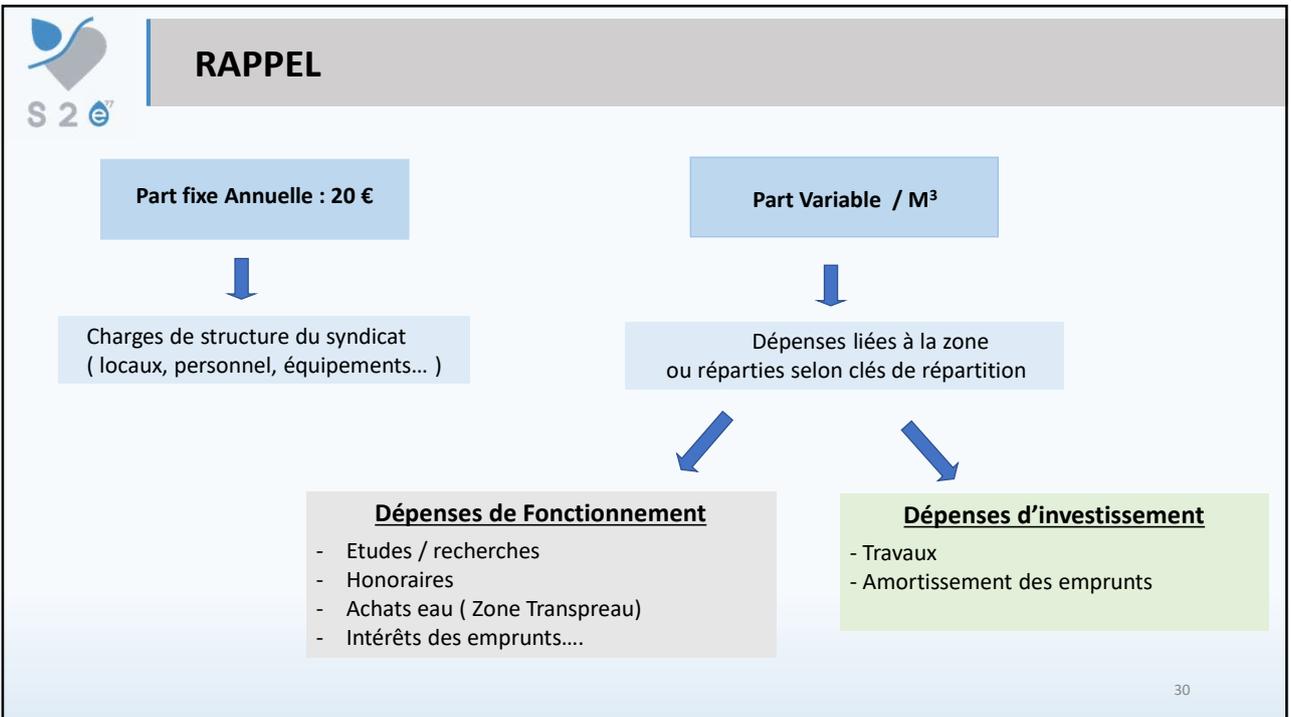
Est-ce que l'année 2023 était exceptionnelle ? Tendance 2024 ?

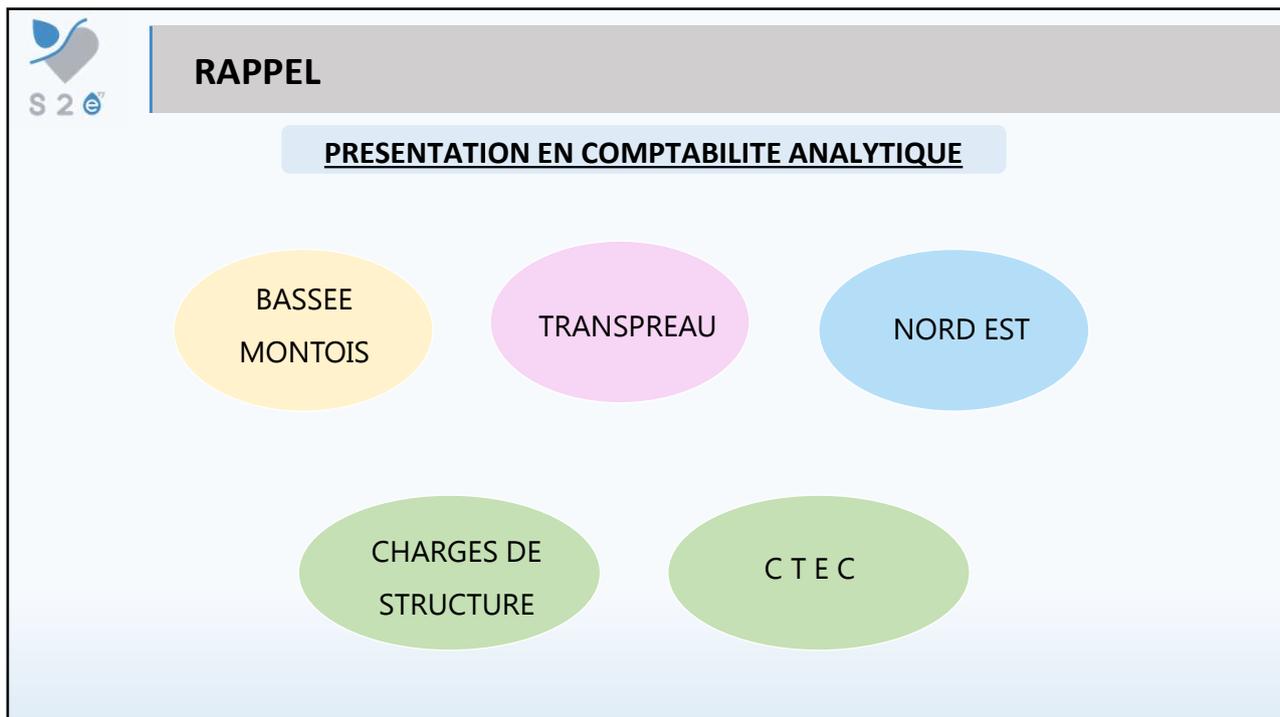
➔ un contrôle à réaliser dès les premières relèves 2024



Restez vigilant sur les dépenses et veillez à maintenir le fonds de roulement à 1 000 k€







Recettes Prévisionnelles 2024

Part Fixe : 20€ / an et par abonné soit $51\,000 \times 20 = 1\,020\,000$ €

Part variable : selon derniers tarifs votés applicables au 01/02/24
 augmentation linéaire / 10 ans
 application plafond 5 € TTC /m3 pour fact 120m3

 **Estimation des recettes 2024 sur la base des volumes vendus 2023**

Ventes d'eau - PV	Nord Est	Transpreau	Bassée Montois	TOTAL
Recettes estimées 2024	5 130 000	4 380 000	1 450 000	10 960 000
<i>Recettes estimées 2023</i>	<i>5 670 000</i>	<i>4 050 000</i>	<i>1 200 000</i>	<i>10 920 000</i>

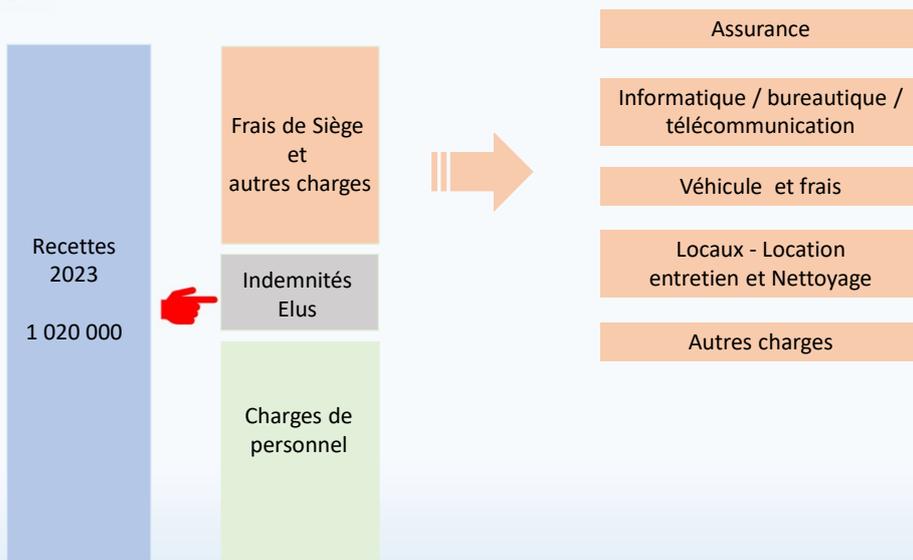
32



Charges de Structure



Charges de structures



BUDGET - 2024 **Charges de Structure**

Chapitre 011- CHARGES A CARACTERE GENERAL
= Frais de fonctionnement du syndicat
Bureautique, location, Fture adm. **176 k€**

DEPENSES		prev 2023	BP 2024	RECETTES		prev 2023	BP 2024
011	Charges à caractère général	189 520	176 550	002	Résultat d'exploitation reporté	0	0
012	Charges de personnel	755 260	743 994	013	Atténuations de charges	14 784	14 784
014	Atténuations de produits	0	0	042	Opérations d'ordre entre sections	0	0
022	dépenses imprévus	0	0				
023	Virement à la section invest.	0	0	70	Ventes de produits fabriqués,	1 020 000	1 020 000
042	Opérations d'ordre entre sections	25 000	38 400	74	Subvention exploitation	4 000	0
65	Autres charges de gestion courante	76 000	75 840	75	Produit gestion courante	0	0
66	Charges financières	0	0	76	Produits financiers	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	77	Produits exceptionnels	0	0
68	provison créances douteuse	0	0				
TOTAL DEPENSES		1 044 120	1 034 784	TOTAL RECETTES		1 044 120	1 034 784

Part fixe Syndicale à 20€ : 1 020 k€

Chapitre 012 – Charges de Personnel : 744 k€

Chapitre 65 : 76 k€
Indemnités Elus / Redevances

BUDGET - 2024 **Charges de Structure**

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	PREV 22	BP 2023		CUMUL BP 22	BP 2023		
001	0	0	001	0	0	0	0
040	0	0	021	0	0	0	0
10	0	0	040	25 000	38 400	25 000	38 400
041	0	0	041	0	0	0	0
16	0	0	10	0	0	0	0
20	0	10 000	13	0	0	0	0
21	25 000	28 400	16	0	0	0	0
23	0	0					
27	0	0					
23	0	0					
TOTAL DEPENSES		25 000	38 400	TOTAL RECETTES		25 000	38 400

Pour équilibre : 38 400 €
Dépenses prévisionnelles réelles : Matériel Informatique 5 k€



CTEC



Les différents partenaires

DEPENSES

- Chambre agriculture
- Aquibrie
- Fédération Chasseur
- Autres coûts (études, analyses....)

RECETTES

- Agence de l'eau - AESN
- CACPB
- CIFRE

S 2 e		BUDGET - 2024 Reste à Charge S2e77- réparti par zone CTEC									
Dépenses prévisionnelles		TOTAL	Estimation	subvention	reste à charge	clef de répartition	Part CACPB	PART S2e77	NE	Transpreau	BM
Actions réalisées par le S2e77 pour le compte de la CACPB	Animation agricole PA Aulnoy	32 042,00	12816,80	10 253,44	2 563,36	100,00%	2 563,36	-			
	Seul					100,00%	-	-			
Actions sous co-maitrise d'ouvrage S2e77+CACPB	Animation agricole PA Digny	150 088,00	60035,20	48 028,16	12 007,04	50,00%	6 003,52	6 003,52	3 001,76	3 001,76	
	les Ormes	39 705,00	15882,00	12 705,60	3 176,40			3 176,40			3 176,40
	Doze	44 435,00	17774,00	14 219,20	3 554,80			3 554,80	3 554,80		
	Hondevilliers	51 696,00	20678,40	16 542,72	4 135,68			4 135,68	4 135,68		
	Noyen / Seine	12 134,00	4853,60	3 882,88	970,72			970,72			970,72
	Animation agricole PA St Remy Jouy (Z MORIN)	154 381,00	63 752,40	49 401,92	12 350,48	50,00%	6 175,24	6 175,24	6 175,24		
	Etude DTMP / partie Hors 77 des AAC de Verdelot, St Remy-Jouy et			0,00	0,00	50,00%	-	-			
	Etude Captage abandonnés		50000,00	40 000,00	10 000,00	Prorata		10 000,00	5 000,00	5 000,00	
	Suivi qualité de l'eau des ressources		31460,00	25 168,00	6 292,00	prorata	2 516,80	3 775,20	2 567,14	679,54	528,53
	Sous total		484 481,00	243 792,40	195 033,92	48 758,48		37 791,56	24 434,62	8 681,30	4 675,65
PAEC	Chambre de l'agriculture		19514,00	19 514,00	0,00						
PAEC	Fédération des chasseurs		17684,00	17 684,00	0,00						
Actions globales à l'échelle du territoire du CTEC	Animation globale du contrat		55500,00	44 400,00	11 100,00	40,00%	4 440,00	6 660,00	4 306,36	1 529,80	823,84
	Communication - sensibilisation		15000,00		15 000,00	40,00%	6 000,00	9 000,00	5 819,40	2 067,30	1 113,30
			382 950,40	301 799,92	81 150,48		27 698,92	53 451,56	34 560,37	12 278,40	6 612,79
AQUIBRIE	Champigny		3 715,00	-	3 715,00			3 715,00	2 402,12	853,34	459,55
THESE (cout global)			76 500,00	4 000,00	12 500,00			12 500,00	4 166,00	4 166,00	4 166,00
			463 165,40	365 799,92	97 365,48	-	27 698,92	69 666,56	41 128,49	17 297,73	11 238,34



ZONE BASSEE MONTOIS

RECETTES		DEPENSES			
Ventes d'eau	1 450 k€	Emprunts Intérêts + capital	235 k€	Etudes et Honoraires	
Subventions	124 k€	Dépenses Fonctionnement	122 k€		Protection ressources
1/2 excédents	800 k€	Dépenses Investissement	2 017 k€		Divers
OP ordre	110 k€	OP ordre	110 k€	Réhabilitation Ouvrages	
Opérations inter- sections	1 830 k€	Opérations inter- sections	1 830 k€	Renouvellement AEP	
TOTAL	4 314 k€	TOTAL	4 314 k€	Amort. des biens	
				Amort. Des subventions	
				Virement inter - sections	

BUDGET PRIMITIF - 2024		Zone Bassée-Montois	
Programme 2024			
1	Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	506 000 €	2 092 450 €
2	Garantir la pérennité des RESEAUX	1 397 000 €	
3	Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	24 800 €	
4	Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES - TRAVAUX	128 500 €	
5	Protéger les RESSOURCES	36 150 €	



BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone Bassée-Montois



1 Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE 506 000 €

Objectif :

- Etudes de l'état du génie-civil des ouvrages
- Diagnostic structurel, diagnostic amiante et plomb
- Programme et estimation prévisionnelle pour la réhabilitation

Programme 2024 :

- Provisions pour travaux urgents
- **Réhabilitation du Château d'eau de Noyen-sur-Seine**
- Diagnostic structurel des réservoirs au sol de Fontaine-Fourches et conception pour future réhabilitation
- Diagnostic amiante et plomb du Château d'eau de Bazoches-lès-Bray et de Montigny-Lencoup
- Etudes pour future réhabilitation du Château d'eau de Châtenay-sur-Seine



Voile de la cuve – fissures horizontales



Voile cuve – fissures avec épanchement de calcite à la jonction entre le voile de cuve et l'acrotère



BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone Bassée-Montois



2 Garantir la pérennité des RESEAUX 1 397 000 €

Objectif :

- Etudes de conception : topographie, maîtrise d'œuvre, études préalables
- Exécution des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements

Programme 2024 :

- Marchés à Bons de Commande pour les urgences de l'année
- Renouvellement de 1,6 km de réseau entre Villuis et Passy
- Renouvellement de 920 ml de réseau et 60 branchements – RD101 Villeneuve-les-Bordes
- Etudes de conception pour les chantiers suivants

**BUDGET PRIMITIF - 2024****Zone Bassée-Montois****3 Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES 24 800 €****Objectif :**

- Renouveler les équipements hydrauliques, les stations de reprise
- Sécuriser les équipements
- Etudes et Travaux

Programme 2024 :

- Réhabilitation de la station de pompage de Châtenay-sur-Seine : automate, pompe, colonne de forage, armoire électrique, retrait du transformateur privé

**BUDGET PRIMITIF - 2024****Zone Bassée-Montois****4 Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES/TRAVAUX 128 500 €****Objectif :**

- Réaliser les études prospectives
- Réaliser les travaux structurants et nécessaires pour l'avenir : interconnexion et sécurisation

Programme 2024 :

- Avenantage de la DSP de Gouaix et de la DSP de Hermé : intégration de la livraison d'eau depuis la DSP Production
- Accompagnement financier et juridique pour la nouvelle prestation de service
- Etude sur les phénomènes hydrauliques transitoires sur le réseau de transport du Bas Montois
- Etude pour retrait des résines de dénitrification à l'usine des Ormes-sur-Voulzie
- Analyseur de turbidité en continu à Fontaine-Fourches



BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone Bassée-Montois



5 Protéger les RESSOURCES

36 150 €

Objectif :

- Réaliser les études réglementaires : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Protéger les ressources : Définir l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et définir les plans d'actions pour préserver la qualité de l'eau

Programme 2024 :

- Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)
- DUP du captage de Châtenay-sur-Seine
- DUP du captage de Jaulnes
- DUP Noyen sur Seine – Forage Communal



ZONE TRANSPREAUVINOIS

RECETTES		DEPENSES		
Ventes d'eau	4 654 k€	Emprunts Intérêts + capital	1 390 k€	Etudes et Honoraires Protection ressources Divers
Subventions	1 304 k€	Dépenses Fonctionnement	1 283 k€	
OP ordre	230 k€	Dépenses Investissement	3 286 k€	
Opérations inter-sections	3 567 k€	OP ordre	230 k€	Amort. des biens
TOTAL	9 756 k€	Opérations inter-sections	3 567 k€	Amort. Des subventions
TOTAL	9 756 k€	TOTAL	9 756 k€	Virement inter-sections

49



BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone TransprEAUvinois

Maillage TransprEAUvinois

Dépenses :

Solde des différentes phases :

- DGD
- Révisions
- Avenants potentiels
- Renouvellement de l'automate de l'usine du TransprEAUvinois datant des années 1990

Recettes :

Département : Lot 3 Phase 4 : **855 k€**



BUDGET PRIMITIF - 2024		Zone TransprEAUvinois	
Programme 2024			
1	Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	524 000 €	} 2 372 500 €
2	Garantir la pérennité des RESEAUX	1 672 500 €	
3	Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES		
4	Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES - TRAVAUX	48 500 €	
5	Protéger les RESSOURCES	127 500 €	

51

BUDGET PRIMITIF - 2024		Zone TransprEAUvinois	
	1 Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	524 000 €	  
Objectif :			
<ul style="list-style-type: none"> • Etudes de l'état du génie-civil des ouvrages • Diagnostic structurel, diagnostic amiante et plomb • Programme et estimation prévisionnelle pour la réhabilitation 			
Programme 2024 :			
<ul style="list-style-type: none"> • Provisions pour travaux urgents • Réhabilitation des 2 réservoirs semi-enterrés de Longueville • Diagnostic structurel du réservoir de Fontaine-Riante à Provins et du Château d'eau de Sancy-lès-Provins • Diagnostic amiante et plomb Château d'Eau de Villiers-Saint-Georges et des 2 châteaux d'eau de La Ferté-Gaucher 			

**BUDGET PRIMITIF - 2024****Zone TransprEAUvinois****2 Garantir la pérennité des RESEAUX****1 672 500 €****Objectif :**

- Etudes de conception : topographie, maîtrise d'œuvre, études préalables
- Exécution des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements

Programme 2024 :

- Marchés à Bons de Commande pour les urgences de l'année
- Renouvellement de 2,2 km et 13 branchements à Maréchères aux Marêts
- Renouvellement de 1,5 km et 26 branchements dans le bourg RD15 de Augers-en-Brie
- Abandon de 1,4 km de réseau sur Jouy-le-Châtel avec la création de deux chambres de régulation pour Villechevret et Villars Les Demoiselles
- Etudes de conception pour les chantiers suivants

**BUDGET PRIMITIF - 2024****Zone TransprEAUvinois****3 Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES****0 €****Objectif :**

- Renouveler les équipements hydrauliques, les stations de reprise
- Sécuriser les équipements
- Etudes et Travaux

Programme 2024 :

**BUDGET PRIMITIF - 2024****Zone TransprEAUvinois****4 Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES/TRAVAUX 48 500 €****Objectif :**

- Réaliser les études prospectives
- Réaliser les travaux structurants et nécessaires pour l'avenir : interconnexion et sécurisation de l'alimentation en eau potable

Programme 2024 :

- Accompagnement financier et juridique pour l'avenantage des DSP des communes raccordées au TransprEAUvinois

**BUDGET PRIMITIF - 2024****Zone TransprEAUvinois****5 Protéger les RESSOURCES 127 500 €****Objectif :**

- Réaliser les études réglementaires : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Protéger les ressources : Définir l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et définir les plans d'actions pour préserver la qualité de l'eau

Programme 2024 :

- Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)
- DUP – Phase 2 du champ captant de Villiers-sur-Seine
- DUP le chêne de la Feuchelle (entourage)
- Zone de compensation – Coût travaux 2024



ZONE NORD-EST

RECETTES		DEPENSES		
Ventes d'eau	5 160 k€	Emprunts Intérêts + capital	926 k€	Etudes et Honoraires
		Dépenses Fonctionnement	412 k€	Protection ressources
				Divers
Subventions	1 038 k€	Dépenses Investissement	4 860 k€	Réhabilitation Ouvrages
				Renouvellement AEP
OP ordre	300 k€	OP ordre	300 k€	
Opérations inter- sections	5 353 k€	Opérations inter- sections	5 353 k€	Amort. des biens
				Amort. Des subventions
TOTAL	11 851 k€	TOTAL	11 851 k€	Virement inter - sections

BUDGET PRIMITIF - 2024		Zone Nord-Est
Programme 2024		
1	Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	682 500 €
2	Garantir la pérennité des RESEAUX	3 793 500 €
3	Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	367 000 €
4	Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES - TRAVAUX	6 500 €
5	Protéger les RESSOURCES	123 500 €
		4 973 000€

59

BUDGET PRIMITIF - 2024		Zone Nord-Est
	1 Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	682 500 €
<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes de l'état du génie-civil des ouvrages • Diagnostic structurel, diagnostic amiante et plomb • Programme et estimation prévisionnelle pour la réhabilitation 		
<p>Programme 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du Château d'Eau de la Chapelle-Moutils – Bourg • Diagnostic structurel et 2^{ème} phase de réhabilitation du local inter-cuves des réservoirs de la Butte de Doue • Diagnostic structurel des réservoirs de Jouy-sur-Morin, de Pommeuse et de l'usine d'Epieds à Beauthheil-Saints • Etudes de conception pour la future réhabilitation du Château d'eau de Montdauphin et des réservoirs de la Butte de Doue 		
		 <p>Voile de la cuve – fissures circulaires</p>  <p>Armatures apparentes corrodées – ceinture intermédiaire</p>



BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone Nord-Est



2 Garantir la pérennité des RESEAUX

3 793 500 €

Objectif :

- Etudes de conception : topographie, maîtrise d'œuvre, études préalables
- Exécution des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements

Programme 2024 :

- Marché à Bons de Commande pour les urgences de l'année
- Marché à Bons de Commande pour le renouvellement des compteurs
- Renouvellement de 650 ml de réseau et 63 branchements rue de Giremoutiers à Mouroux
- Renouvellement de 570 ml de réseau et 105 branchements rue des Ormes à Faremoutiers
- Renouvellement de 800 ml de réseau et 70 branchements RD20 à La Celle-sur-Morin
- Renouvellement de 1,3 km de réseau et 30 branchements RD112 à Beautheil-Saints
- Etudes de conception pour les chantiers suivants



BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone Nord-Est



3 Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES

367 000 €

Objectif :

- Renouveler les équipements hydrauliques, les stations de reprise
- Sécuriser les équipements
- Etudes et Travaux

Programme 2024 :

- Réhabilitation hydraulique et électrique (automate, armoire, abandon transformateur privé, etc.) à la station de pompage de Amillis
- Réhabilitation hydraulique et électrique à la station de pompage de Beautheil
- Réhabilitation hydraulique de la station de reprise de Boussois à Mouroux
- Réhabilitation de la tuyauterie en sortie de l'usine de Epieds à Beautheil-Saints
- Sécurisation de l'ancien réservoir de Voisins à Mouroux





BUDGET PRIMITIF - 2024

Zone Nord-Est



5 Protéger les **RESSOURCES**

123 500 €

Objectif :

- Réaliser les études réglementaires : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Protéger les ressources : Définir l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et définir les plans d'actions pour préserver la qualité de l'eau

Programme 2024 :

- Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)
- DUP captage de Montceaux-lès-Provins
- DUP captage de Saint-Martin-des-Champs
- DUP captages de Amillis et Beauheil
- DUP captage Jouy-sur-Morin
- DUP captage de Saint-Rémy-la-Vanne



BUDGET GLOBAL

S 2 e

Dotations aux Amortissements **Virement section de fonctionnement**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		BP 2024			BP 2024
011	Charges à caractère général	1 729 137	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	1 015 494	013	Atténuations de charges	21 248
014	Atténuations de produits	195 000	042	Opérations d'ordre entre sections	1 044 600
022	dépenses imprévus			vente d'eau	0
023	Virement à la section invest.	6 352 789	70	Ventes de produits fabriqués,	12 528 341
042	Opérations d'ordre entre sections	3 406 400	74	Subvention exploitation	418 371
65	Autres charges de gestion courante	349 840	75	Produit gestion courante	0
66	Charges financières	838 900	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	105 000	77	Produits exceptionnels	0
68	dot aux provisions	120 000			100 000
TOTAL DEPENSES		14 112 560	TOTAL RECETTES		14 112 560
		0			6 352 789

65

S 2 e

Dotations aux Amortissements **Virement section de fonctionnement**

Remboursement Capital

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
		BP 2024			BP 2024
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Opérations d'ordre de transfert entre	1 044 600	021	virement à la section fonctionnement.	6 352 789
10	autres réserves	0	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 406 400
041	opération patrimoniale	500 000	041	opération patrimoniale	500 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 712 300	10	Reserves- affectation resultat	0
20	Immobilisation incorporelles	267 738	13	subvention	2 413 375
21	Immobilisations corporelles	1 643 394	16	emprunt (pour équilibre)	800 000
23	immo en	8 304 532			
27		0			0
45		0 000	45	op pour compte de Tiers	40 000
TOTAL DEPENSES		13 512 564	TOTAL RECETTES		13 512 564

Total Chap 20-21-23

- Nord Est : 4 860 k€
- TranspEauvinois : 3 286 k€
- Bassée Montois : 2 017 k€
- Autres : 53 k€



BP S2e77 - 2024

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2024			BP 2024	
011	Charges à caractère général	1 729 137	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	1 015 494	013	Atténuations de charges	21 248
014	Atténuations de produits	195 000	042	Amortissement des subventions	1 044 600
022	dépenses imprévus				
023	Virement à la section invest.	6 352 789	70	Ventes de produits fabriqués,	12 528 341
042	Amortissements des biens	3 406 400	74	Subvention exploitation	418 371
65	Autres charges de gestion courante	349 840	75	Produit gestion courante	0
66	Charges financières	838 900	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	105 000	77	Produits exceptionnels	0
68	dot aux provisions	120 000	78	reprise provision	100 000
TOTAL DEPENSES		14 112 560	TOTAL RECETTES		14 112 560
		0			6 352 789

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2024			BP 2024	
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Amortissement des subventions	1 044 600	021	Virement à la section fonctionnement.	6 352 789
10	autres réserves	0	040	Amortissements des biens	3 406 400
041	opération patrimoniale	500 000	041	opération patrimoniale	500 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 712 300	10	Reserves- affectation resultat	0
20	Immobilisation incorporelles	267 738	13	subvention	2 413 375
21	Immobilisations corporelles	1 643 394	16	emprunt (pour équilibre)	800 000
23	immo en cours	8 304 532			
27	depot et cautionnement	0			0
45	op pour compte de Tiers	40 000	45	op pour compte de Tiers	40 000
		0			
TOTAL DEPENSES		13 512 564	TOTAL RECETTES		13 512 564

TOTAL GENERAL DEPENSES

27 625 124

TOTAL GENERAL RECETTES

-0

27 625 124



PROVISIONS



Provision pour dépréciation des comptes clients (créances douteuses)

Calcul de provision pour risques de non recouvrement

Cette provision est reprise lors du passage des non valeurs

La délibération 2019 -023 détermine le montant des provisions pour créances douteuses à passer

2019	
N-1	0 %
N-2	25 %
N-3	50%
N-4	100 %

Compte tenu de l'importance des restes à recouvrer il convient de revoir le mode de calcul car impossibilité de respecter cette délibération

2024	
N-1	0%
N-2	5%
N-3	10%
N-4	15%
N-5	30%
N-6	50%
N-7	75%
N-8	100%



Nouvelle modalité



Provision pour dépréciation des comptes clients (créances douteuses)

ERAR	RESTES AU 31/12/2022	Montant a provisionner			Provision au 31/12/2022
		2019	Provision Théorique	Nelle méthode	
2011	114,50	100%	114,50	100%	114,50
2012	161,63	100%	161,63	100%	161,63
2013	-		-		-
2014	18 804,93	100%	18 804,93	100%	18 804,93
2015	14 914,08	100%	14 914,08	75%	11 185,56
2016	62 182,29	100%	62 182,29	50%	31 091,15
2017	213 956,85	100%	213 956,85	30%	64 187,06
2018	401 391,42	75%	301 043,57	15%	60 208,71
2019	313 646,00	50%	156 823,00	10%	31 364,60
2020	441 130,00	25%	110 282,50	5%	22 056,50
2021	639 135,00	0	-	0	-
	2 105 436,70		878 283,35		239 174,63
	Provision au 31/12/2022				230 000,00



Principe d'étalement de Charges

5 usines de traitement d'eau potable

Des réactifs permettant le traitement de l'eau qui nécessitent aussi des renouvellements périodiques

Des coûts importants et récurrents

USINE	TRAITEMENT	MONTANT ESTIMATIF	DUREE DE VIE	PROCHAIN RENOUELEMENT
Usine Epieds	Charbon actif	30 000 €	6 ans	2027
	Résine	120 000 €	10 ans	2024-2025
Usine Hondevilliers	Charbon actif	30 000 €	4 ans	2025
	Pouzzolane 1	20 000 €	20 ans	2033
	Pouzzolane 2	20 000 €	20 ans	2042
Usine de Montceaux-lès-Provins	Charbon actif	15 000 €	10 ans	2025
Usine de Châtenay-sur-Seine	Sable	15 000 €	15 ans	2025
Usine de Verdelot	Charbon actif	30 000 €	6 ans	2025



Charges à répartir sur plusieurs exercices

L'instruction budgétaire M4 prévoit de réaliser des Provisions pour Charges à répartir sur plusieurs exercices pour les travaux d'entretien importants, de peintures, traitement....

Principes :

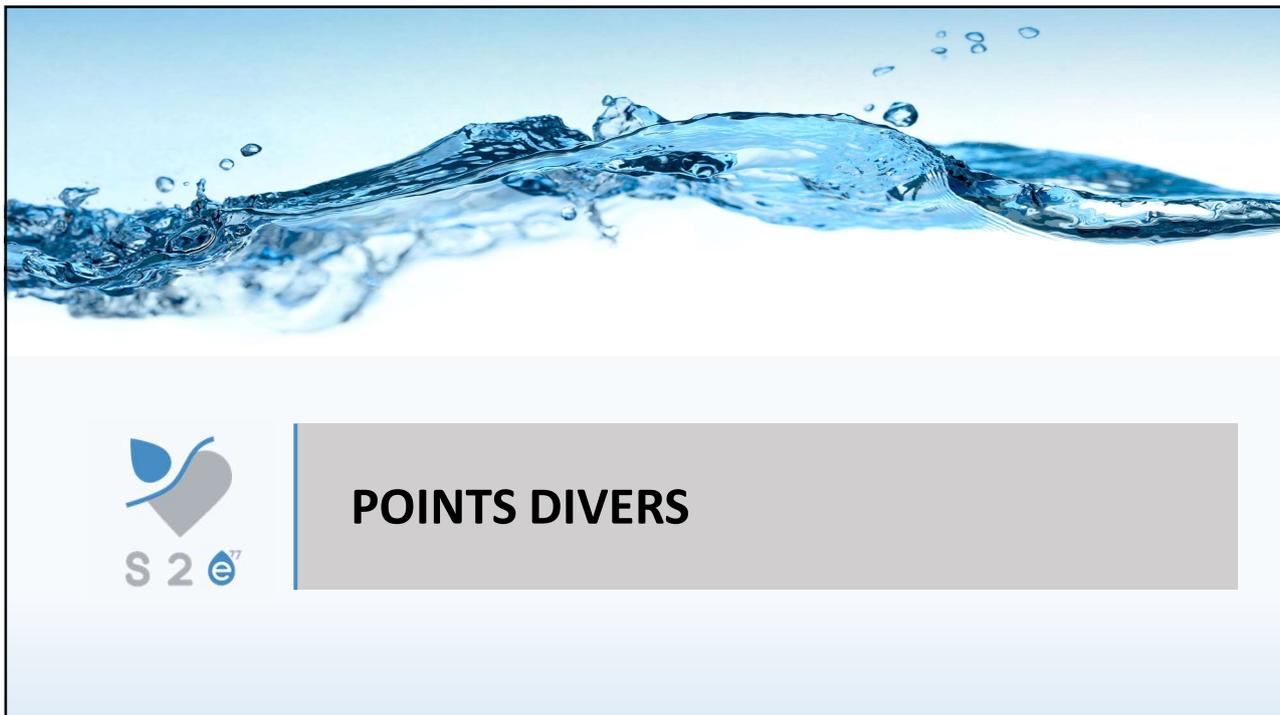
- Constituée au vu d'un plan d'entretien
- Provision chaque année
- Reprise sur provision l'année de la dépense

Dépenses prévisionnelles de 120000 tous les 6 /7 ans

	Provisions	dépenses	reprise sur provision	impact budgétaire
N	20 000,00			20 000,00
N+1	20 000,00			20 000,00
N+2	20 000,00			20 000,00
N+3	20 000,00			20 000,00
N+4	20 000,00			20 000,00
N+5	20 000,00			20 000,00
N+6		120 000,00	120 000,00	-



Proposition de prendre une délibération pour autoriser le recours aux provisions pour charges à répartir pour étaler le cout de renouvellement des réactifs des usines (Pouzzolane, charbons actifs, résines, sable)

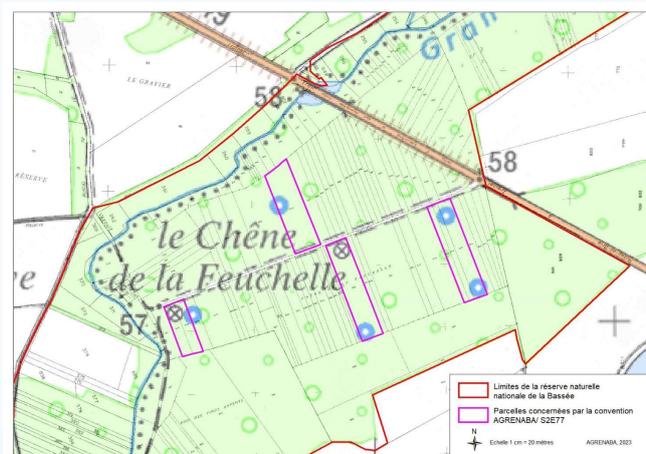


CONVENTION avec Agrenaba

L'Agrenaba est l'association en charge de la gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée

Le champ Captant du Chêne de la Feuchelle (4 forages alimentant le TransprEauvinois) qui est sous la responsabilité du S2e77, est situé dans la réserve sur la commune de Noyen sur Seine.

➔ **L'objectif de cette convention est de maintenir, dans cette zone, l'état de la forêt alluviale en protégeant les plantes typiques (Vigne sauvage et d'Orme lisse) par des pratiques adaptées pour les interventions, les travaux et la gestion des espaces herbacés et forestiers.**





CONVENTION avec Conservatoire des Espaces Naturels d'Ile de France

Le champ captant de Villiers sur Seine – Champvalon qui alimentera l'interconnexion du TransprEauvinois aura un impact sur 3000 m² de zone humide. Le S2e77 compensera 5 000 m² de la manière suivante :

- En rouvrant une prairie maigre de fauche refermée suite à son abandon avec une forte plus value écologique
- En recréant des zones humides ouvertes en améliorant les berges et en augmentant la surface inondable.
- En garantissant une gestion des parcelles aménagées sur 30 ans

➔ **L'objet de la convention est la réalisation des actions liées à la mise en place des mesures compensatoires au titre des zones humides, leur gestion et leur suivis dans le temps.**

Le coût sur les 30 années sera de 75 000 €

